



Inaptitude en cours mais problème maladie professionnelle

Par **sibel cakmak**, le **06/01/2017** à **11:21**

Bonjour,

Ayant des soucis de santé ...je suis en inaptitude définitive suite aux deux rvd avec la médecine du travail. cependant mon dossier de maladie professionnelle était en cours et donc je n'ai pas parlé de ma demande de maladie professionnelle au médecin du travail car j'ai oublié et ne savais pas que ça pouvait changer quelque chose donc au 3 janvier deuxième rdv, j'ai reçu la lettre de la secu qui accepte ma maladie professionnelle.

Ma question est: pour percevoir les indemnités spéciales au licenciement pour ma maladie professionnelle fallait-il qu'elle écrive que mon inaptitude est liée à ma maladie ? dans sa fiche d'inaptitude car moi n'ayant pas signalé ma demande de maladie au médecin du travail elle a écrit autrement ? Même si elle ne l'a pas écrit l'employeur sait que je suis en maladie pro donc les indemnités sont-elles ok non ? merci avance j'espère que j'ai été assez clair.

Par **P.M.**, le **06/01/2017** à **15:03**

Bonjour,

Il vous suffit d'informer l'employeur de votre reconnaissance de maladie professionnelle mais il a dû en recevoir notification par la CPAM...